



APPEL D'OFFRES

Restitution des études de l'Observatoire de l'OPCO Santé

Pouvoir adjudicateur
OPCO Santé– Secrétariat Général – Direction Appui aux Branches 31 rue Anatole France 92309 LEVALLOIS-PERRET Site internet : https://www.opco-sante.fr/prehome

**Proposition à retourner impérativement pour le 15 juillet 2021 au plus tard,
Sous la forme d'un exemplaire par courrier électronique à :
Diorobo Traoré et Cécile Estival**

diorobo.traore@opco-sante.fr et cecile.estival@opco-sante.fr

SOMMAIRE

1. Présentation de la gouvernance du marché	3
2. Décomposition du marché	5
2.1 . Objectifs et finalités.....	5
2.2. Prestations attendues	6
2.3. Livrables.....	9
2.4. Planning prévisionnel	9
2.5 Modalités de suivi.....	9
3. Eléments de réponses attendues	10
4. Critères d'analyse des offres	10

1. Présentation de la gouvernance du marché

Sur demande des CPNE-FP, des évènements de restitution d'études devront être organisés. Ces évènements seront pilotés par l'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications commun aux différentes Branches adhérentes à l'OPCO Santé via la Commission de coordination des politiques emploi formation des branches professionnelles de l'OPCO Santé.

Trois études ont d'ores et déjà fait l'objet d'une validation par les CPNE-FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif (SSSMS) et de l'hospitalisation privée à statut commercial (HP) ainsi que par la commission de coordination des politiques emploi formation de l'OPCO Santé. Ces études, lancées antérieurement à la création de l'OPCO Santé, ont respectivement été pilotées par l'Observatoire d'UNIFAF et de l'Observatoire de l'hospitalisation privée à statut commercial ainsi que par leur CPNE-FP et ont été achevées ultérieurement à la création de l'OPCO Santé.

Néanmoins, d'autres études sont actuellement en cours et devront également faire l'objet de restitutions. **Le présent appel d'offres porte ainsi sur les restitutions des études mentionnées plus haut mais également sur les études qui seront validées au cours des années 2021-2022.**

Les Branches commanditaires

Les CPNE-FP, qui ont notamment comme objectifs de décliner et de mettre en œuvre la politique de formation définie par la branche et d'établir une concertation sur les moyens permettant de proposer à la profession des mesures visant à préparer les évolutions des métiers, ont souhaité que soient organisés des évènements de restitution pour les différentes études. Les CPNE-FP à l'initiative de cette commande devront être partie prenante de l'organisation de ces évènements et devront, a minima, clairement être citées et présentées lors des restitutions des études.

-Le **secteur sanitaire, médico-social et social privé à but non lucratif** compte 7 200 structures, 22 000 établissements et 677 900 ETP

-Le **secteur de l'hospitalisation privée à statut commercial** compte pour le sanitaire : 1 072 structures, 1580 établissements cliniques pour 140 000 ETP. Pour les personnes âgées, ce secteur compte 1419 structures, 2 330 établissements pour personnes âgées, pour 82 900 ETP

- Le **secteur de la santé au travail interentreprises** compte 210 structures et 14 500 ETP

- Le **secteur du thermalisme** compte 70 structures 138 entreprises, pour 4 900 ETP

L'OPCO Santé

En référence à la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, l'opérateur de compétences (OPCO) santé a été créé par son accord constitutif du 26 février 2019. L'OPCO Santé rassemble des branches présentant une cohérence de champ économique et social et à vocation à rassembler largement les branches professionnelles ayant des métiers en commun, qui relèvent du même cadre d'action réglementé ou qui constituent des périmètres communs aux parcours professionnels des salariés.

L'OPCO Santé représente près de 10 000 structures, 27 150 entreprises et plus de 915 000 ETP.

L'OPCO Santé est géré par un conseil d'administration paritaire composé de la FEHAP, la FHP, NEXEM, le SYNERPA, UNICANCER, PRESANSE et UNISSS et de trois organisations représentatives de salariés : CFTD, CGT et FO.

Ses missions sont :

- D'assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles ;
- D'apporter un appui technique aux branches professionnelles, notamment, pour établir la GPEC et les accompagner dans leur mission de certification
- D'assurer un service de proximité au bénéfice des très petites, petites et moyennes entreprises.

L'OPCO Santé est structuré en 13 services régionaux relayés par un siège national.

L'Observatoire paritaire des métiers et des qualifications institué au sein de l'OPCO Santé

L'accord constitutif de l'opérateur de compétences santé du 26 février 2019 stipule qu'« est constitué un observatoire piloté par la commission de coordination des politiques emploi/formation des branches professionnelles. Il a vocation à réaliser les travaux dédiés par le Conseil d'Administration et les branches professionnelles. Les demandes des branches professionnelles se font via leur instance paritaire compétente (CPPNI ou CPNE-FP), soit via les SPP pour des travaux communs avec d'autres branches. ».

L'OPCO Santé, en application de la demande des CPNE-FP souhaite donc confier à un prestataire l'organisation d'événements de restitution pour les trois études suivantes : les besoins de formation et d'accompagnement induits par le digital (secteur SSSMS), l'évolution vers des cadres d'intervention plus ouverts et plus inclusifs (secteur SSSMS) et l'étude prospective des métiers de la santé à horizon 2040 (secteur HP) ainsi que pour les études qui seront finalisées en 2021-2022.

Le présent marché a une durée de 18 mois, permettant de couvrir la totalité de la programmation de l'observatoire sur les années 2021 et 2022.

Le marché fonctionnera sur bons de commande ; un bon de commande par restitution. Le budget proposé par le prestataire dans son offre devra ainsi correspondre au budget d'une restitution.

2. Décomposition du marché

L'objet de ce marché est l'organisation d'évènements de restitution d'études menées par l'observatoire pour le compte des CPNE-FP (un évènement par étude). Au-delà d'une simple présentation des études et de leurs principaux résultats, l'objectif de ces évènements est de produire des connaissances via des tables rondes réunissant différents acteurs et experts du secteur (universitaires, institutionnels, professionnels de la santé etc.). Ces tables rondes devront permettre de discuter les résultats et de susciter des débats, notamment au regard de la crise sanitaire actuelle, qui devra largement être mise en avant et constituer un axe majeur des débats.

Les modalités de ces évènements seront à définir selon le contexte sanitaire (webinar/présentiel/évènements hybrides).

Ce marché comporte un unique lot et fonctionnera par bons de commande.

2.1. Objectifs et finalités

Afin de mettre en valeur les Branches professionnelles commanditaires de ce marché et de promouvoir l'Observatoire de l'OPCO Santé, les CPNE-FP et leurs travaux, les objectifs et finalités du marché sont les suivants :

- Positionner l'Observatoire comme expert des problématiques emploi/formation de la santé et permettre l'identification des Branches professionnelles et de leur OPCO comme des interlocuteurs incontournables du secteur de la santé. Ces évènements ont pour objectif d'accroître la notoriété de ces instances (via notamment des retombées presse spécialisées et plus généralistes) et de mettre en place une stratégie d'influence en identifiant des intervenants aux tables rondes qui pourront constituer des partenaires des Branches et de l'OPCO Santé dans la politique emploi/formation. Afin de renforcer cette notion de partenariat, des rendez-vous complémentaires avec des acteurs du secteur pourront en aval être organisés lorsque cela semblera pertinent, sur demande des Branches ou de l'OPCO ou sur proposition du prestataire.
- Restituer les résultats des études auprès d'un public interne et externe (instances paritaires de l'OPCO Santé, professionnels du secteur – adhérents, universitaires etc. -, institutionnels, journalistes et tout autre cible pertinente au vu des sujets des études). Le public institutionnel représente la cible prioritaire auprès de laquelle il est primordial que l'OPCO Santé et les Branches professionnelles soient identifiés comme acteur incontournable de la santé. Par ailleurs, cette cible permettra de favoriser la mise en place de partenariats.

- Les salariés de l'OPCO Santé feront l'objet d'une restitution spécifique, l'objectif étant d'organiser des temps d'appropriation des résultats afin de leur permettre de faire le lien avec l'offre de services proposée par l'OPCO (voir détail de cette prestation dans la partie suivante).
- Ces évènements devront être mis en perspective avec la crise sanitaire actuelle
- Rédiger un document type « Actes » à la suite de chacun de ces évènements. Ce document devra rendre compte des présentations et des débats qui se seront déroulés lors de l'évènement. Il devra exposer les idées, concepts et perspectives. Ce document permettra de conserver le contenu des échanges et pourra être consulté par de potentiels partenaires ou par tout autre acteur intéressé par le sujet et par le secteur. Ce document pourra éventuellement faire l'objet d'une diffusion auprès de différents acteurs ciblés. Il donnera à voir un aperçu scientifique des travaux conduits par l'OPCO Santé, son Observatoire et ses Branches professionnelles.

2.2. Prestations attendues

Les attendus exprimés ci-dessous ont pour objectif d'indiquer le niveau d'intervention attendu. Ils dressent un inventaire des attentes de l'Observatoire. Ces attentes feront l'objet de discussion et d'échange au moment de la phase de lancement.

Attendu : organiser des évènements de restitution pour les études de l'observatoire.

Prestation 1 : Organisation et animation des évènements

Le prestataire devra prendre en charge les éléments suivants :

L'organisation des évènements :

- Organiser les tables rondes et identifier les messages clés : identification des intervenants pressentis, prises de contact auprès de ces derniers et organisation, en lien avec eux, de leurs interventions. La recherche d'intervenants, qui devront être identifiés comme des partenaires potentiels, devra être adaptée en fonction de la thématique de l'étude et être en cohérence avec celle-ci.
- Prendre en charge les aspects logistiques et techniques :
 - Si évènements en présentiel : proposition de salles et de traiteurs¹ et prise de contact pour réservation
 - Si évènements dématérialisés : prise de contact auprès de plateformes proposant l'organisation de webinars et mise en place des webinars avec la plateforme retenue (gestion des aspects techniques etc.)

¹ En fonction de l'heure à laquelle auront lieu les évènements, prévoir un accueil café ou un cocktail de clôture.

- Si évènements combinant les deux modalités : gestion des différents aspects logistiques et techniques cités ci-dessus

- Constitution de la base de données des invités : identifier le public cible et communiquer auprès de lui sur les évènements (cette étape inclut des relances)
- Etre en lien avec le service communication de l'OPCO Santé pour la réalisation d'un save the date, d'une invitation et pour la mise en forme du programme (programme défini par le prestataire)
- Adresser le save the date et le programme aux invités externes à l'OPCO Santé
- Envoyer des invitations presse et prévoir un communiqué de presse. Dans le cas d'évènements en présentiel, les prévoir le jour de ces évènements. Dans le cas de webinars, les prévoir en amont des évènements.
- Préparer, si nécessaire, des supports de présentation en lien avec le consultant ayant conduit l'étude et les services techniques de l'OPCO.
- Assurer un reporting (intervenants, nombres d'inscrits aux évènements, aspects logistiques etc.) auprès des services techniques de l'OPCO Santé. La fréquence du reporting sera définie ultérieurement avec le prestataire. Elle devra être a minima hebdomadaire.

L'organisation des évènements devra être faite en collaboration avec les prestataires ayant conduit les études qui seront présentées. L'OPCO Santé transmettra au prestataire leurs coordonnées ainsi que les études.

L'animation des évènements :

- Le prestataire devra assurer l'animation des évènements : introduction de l'évènement, présentation rapide des intervenants, enchaînement dans les prises de parole.

Suite à chacun des évènements, des courriers de remerciement seront adressés aux participants des tables rondes.

Prestation 2 Rédiger un document type « Actes »

Ce document devra rendre compte des présentations et des débats qui se seront déroulés lors des évènements. Une publication devra être faite à la suite de chacun des évènements et devra exposer les idées, concepts et perspectives.

Prestation 3 : Prévoir une captation vidéo des restitutions

Dans le cas d'une restitution sous forme de webinar, un replay sera disponible. En revanche, dans le cas d'une restitution sous forme de séminaire/colloque en présentiel, une captation vidéo pourra être prévue. Si l'évènement est trop long, un montage pourra éventuellement être réalisé afin d'en réduire la durée.

Cette prestation est optionnelle et pourra, le cas échéant, n'être validée que pour un certain nombre d'évènements.

Pour chaque évènement, il est attendu du prestataire des préconisations sur la pertinence ou non d'une captation vidéo.

Plusieurs formats pourront donc être proposés (le format pourra en revanche être validé suite à l'évènement en fonction de celui qui semblera être le plus pertinent au regard du déroulé des présentations et débats) :

- Film reprenant l'intégralité des débats
- Montage vidéo d'un format d'environ 30 minutes
- Format très court destiné à être relayé sur les réseaux sociaux.

Prestation 4 : Formation des équipes techniques de l'OPCO Santé à l'appropriation des résultats des études

Le prestataire, en présence également des consultants ayant réalisé les études, s'attachera à animer des ateliers avec les salariés de l'OPCO Santé (notamment délégués territoriaux et salariés de la direction des opérations).

Ces ateliers comporteront deux temps :

- Un temps de présentation des résultats des études, par les consultants les ayant conduites, afin que les salariés de l'OPCO Santé puissent se les approprier.
- Un temps de réflexion sur l'offre de services de l'OPCO Santé. Ce temps devra permettre aux salariés de réfléchir aux offres de services qui pourront être mises en place en lien avec les thématiques, résultats et préconisations des études.

L'objectif de cette prestation est de conférer aux études une dimension allant au-delà de simples préconisations et d'en faire de véritables outils opérationnels au service de l'OPCO Santé.

2.3. Livrables

Les livrables suivants sont attendus :

- Des comptes rendus des réunions avec les services techniques ou avec les paritaires (CPNE-FP ou commission de coordination de l'OPCO Santé)
- Des notes (autant que de besoins) présentant les propositions et points d'arbitrage pour l'organisation de chacun des évènements
- Les évènements de restitution et proposition de courriers de remerciements à adresser aux intervenants en aval des évènements
- Document type « Actes »
- Vidéo des restitutions si cette prestation a fait l'objet d'une commande
- Supports d'animation pour les ateliers avec les services techniques de l'OPCO Santé

2.4. Planning prévisionnel

7 juin 2021 : Lancement de l'appel d'offres

15 juillet 2021 : Réception des candidatures

15 septembre 2021 : Sélection du candidat (l'OPCO SANTE se réserve le droit de rencontrer les candidats si cela se révèle utile.) puis contractualisation

Une fois la contractualisation ayant eu lieu, le marché fonctionnera sur bons de commande.

Le prestataire pourra, dans son offre, émettre des préconisations quant à un calendrier des évènements (prise en compte, notamment, de différentes contraintes – congés scolaires, disponibilité des parlementaires etc.), qui soit cohérent dans les actions de communication (rythme des évènements etc.).

2.5 Modalités de suivi

Une fois les études finalisées et validées par les commanditaires (le plus souvent les CPNE-FP ou CPPNI), un temps d'échange sera prévu entre le commanditaire et le prestataire afin de cadrer le

format de la restitution des résultats ainsi que les orientations politiques souhaitées (messages, attendus, invités etc.).

Le suivi de l'organisation des événements de restitution sera assuré par l'équipe technique (comprenant le service communication de l'OPCO Santé) ainsi que par la commission de coordination des politiques emploi formation.

L'équipe technique a notamment pour mission :

- De veiller au bon avancement de l'organisation des événements par le prestataire
- D'apporter des éclairages avant validation des décisions par la commission de coordination.

Le suivi technique sera assuré par des salariés de l'OPCO Santé.

Des rencontres techniques pourront être organisées autant que de besoin tout au long de la démarche.

La commission de coordination aura pour mission de :

- Assurer le suivi de l'action,
- Valider les orientations prises dans le cadre du suivi technique,
- Proposer des aménagements en cas de difficultés,
- Assurer une bonne cohérence entre les différents acteurs (instances de l'OPCO santé, CPNE-FP).

3. Eléments de réponses attendues

Le prestataire apportera dans sa réponse les éléments suivants :

- une note méthodologique présentant sa démarche pour la conduite du projet
- des préconisations en termes de planification (rythme cohérent etc.)
- l'équipe proposée (description des expériences et références de chaque membre de l'équipe, référence dans la conduite de projets similaires)
- la proposition financière (le prix indiqué devra correspondre à une restitution – comprenant l'ensemble des prestations - et devra détailler le coût par type de prestation)

Le prestataire s'attachera à apporter une réponse personnalisée et illustrée.

4. Critères d'analyse des offres

- La disponibilité de l'équipe et les délais de réalisation proposés
- Une parfaite connaissance des tutelles, instances politiques, institutionnelles et des différents acteurs du secteur. Une attention toute particulière sera accordée à la capacité de mobiliser un réseau d'influence (médias, décideurs, élus...)

- Compréhension des enjeux et des attentes
- Pertinence de la méthodologie proposée
- Le coût de la prestation
- Capacités à conduire des travaux pour une instance paritaire

**Proposition à retourner impérativement pour le 15 juillet 2021 au plus tard,
Sous la forme d'un exemplaire par courrier électronique à :
Diorobo Traoré et Cécile Estival**

diorobo.traore@opco-sante.fr et cecile.estival@opco-sante.fr